

CLUB HUMANITAIRE SANS FRONTIÈRES CHF-GUINÉE

RAPPORT DU

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OBNL SUR LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE ET LA LBC/FT EN GUINÉE

Mise en œuvre : janvier - Avril 2022

Ateliers nationaux : 25-26 janvier et 15-16 mars 2022

Conakry - République de Guinée

*Avec l'appui technique et financier du projet **OCWAR-M**
financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France*

Adresse :
Ratoma, Conakry
République de Guinée

Téléphone :
00224 621 946 705

Email :
chfguinee224@gmail.com
info@club-humanitairesansfrontieres.org

Table des matières

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROGRAMME	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
1. PRÉSENTATION DE CHF-GUINÉE	6
2. CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ET FINANCIER DE LA GUINÉE	6
2.1. Corruption, gouvernance et confiance publique	6
2.2. De la corruption au blanchiment de capitaux	6
2.3. Vulnérabilité et responsabilité du secteur des OBNL.....	7
3. INSCRIPTION DU PROGRAMME DANS LE PLAN STRATÉGIQUE ET LE PLAN D'ACTION DE CHF-GUINÉE.....	7
4. JUSTIFICATION DE L'IMPLICATION DES OBNL	8
5. OBJECTIFS DU PROGRAMME	9
6. PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET TECHNIQUE.....	10
7. DÉROULEMENT DES ATELIERS	10
8. CONTENUS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES RENFORCÉES	10
8.1. Mesures de bonne gouvernance mises en avant	11
9. RÉSULTATS ET EFFETS DU PROGRAMME	12
9.1. Valeur ajoutée pour le plan d'action de CHF.....	12
10. DIFFICULTÉS ET ENSEIGNEMENTS.....	12
11. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES	13
Pour le CHF-Guinée	13
Pour les OBNL bénéficiaires	13
Pour la CENTIF et les autorités de tutelle	13
Pour les partenaires techniques et financiers	13
Pour la suite du plan d'action CHF	12
12. CONCLUSION.....	14
ANNEXE : MATRICE DE SUIVI DU PLAN D'ACTION CHF-GUINÉE.....	13
RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES	14
REMERCIEMENTS.....	14

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Sigle & Abréviation	Signification
BC/FT	Blanchiment de Capitaux et Financement du Terrorisme
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CHF-Guinée	Club Humanitaire Sans Frontières – Guinée
GAFI	Groupe d’Action Financière
GIABA	Groupe Intergouvernemental d’Action contre le Blanchiment d’Argent en Afrique de l’Ouest
LBC/FT	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
MATD	Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation
OBNL	Organisation à But Non Lucratif
OCWAR-M	Organised Crime: West African Response to Money Laundering and Terrorist Financing
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PTF	Partenaire Technique et Financier
UE	Union européenne

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROGRAMME

Porteur	Club Humanitaire sans Frontières (CHF-Guinée)
Domaine stratégique	Bonne gouvernance financière - lutte contre la corruption - LBC/FT
Bénéficiaires consolidés	60 acteurs directs issus d'Organisations à But Non Lucratif (OBNL) guinéennes
Ateliers nationaux	25-26 janvier 2022 et 15-16 mars 2022
Partenaire technique et financier	Projet OCWAR-M, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France
Partenaires institutionnels	CENTIF-Guinée; acteurs judiciaires et experts LBC/FT
Finalité	Renforcer l'intégrité financière, la prévention des risques et la capacité des OBNL à contribuer au dispositif national de LBC/FT

sans Frontières

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En Guinée, les enjeux de corruption, de détournement de ressources, de circulation de fonds d'origine illicite et de blanchiment de capitaux affectent la gouvernance publique, la confiance dans les institutions et la capacité des organisations à mobiliser et gérer des financements de manière transparente. L'Indice de perception de la corruption 2022 de Transparency International attribuait à la Guinée un score de 25/100 et le rang 147 sur 180 pays. Cet indicateur mesure des perceptions de la corruption du secteur public : il ne constitue pas, à lui seul, une preuve de faits individuels.

Dans ce contexte, le secteur associatif doit être considéré à la fois comme un partenaire de prévention et comme un secteur qui doit se prémunir contre les risques d'utilisation abusive. Les OBNL mobilisent des subventions, dons, transferts et partenariats ; leur crédibilité repose donc sur la traçabilité des fonds, la connaissance des partenaires, le contrôle interne et le respect des obligations juridiques.

Le programme conduit en 2022 par CHF-Guinée avec l'appui d'OCWAR-M s'inscrit directement dans cette logique. Il ne s'agit pas d'une activité isolée. Le plan stratégique et opérationnel 2020-2025 de CHF fait de la bonne gouvernance financière et du renforcement des capacités un axe prioritaire, tandis que les objectifs institutionnels de l'organisation comprennent expressément la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le programme a permis de renforcer les capacités de 60 acteurs directs issus d'OBNL guinéennes. Les formations ont porté sur le processus de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, le cadre juridique et institutionnel, les obligations des OBNL, la détection des opérations à risque, la conformité, la traçabilité financière et les bonnes pratiques de gouvernance.

Le présent rapport replace donc ces activités réalisées dans leur contexte sociopolitique et stratégique. Il montre comment la formation des responsables associatifs participe au plan d'action de CHF-Guinée : prévenir les crimes financiers, renforcer la redevabilité, favoriser la coopération avec les institutions compétentes et développer une culture durable de gouvernance financière.

1. PRÉSENTATION DE CHF-GUINÉE

Créé en 2014, le Club Humanitaire Sans Frontières est une organisation apolitique, non confessionnelle et à but non lucratif. Sa vision est celle d'une société dans laquelle les citoyens s'unissent et agissent pour la bonne gouvernance afin de produire un changement positif et un développement durable.

Le CHF intervient notamment par l'alerte, l'information, la sensibilisation, la formation, l'animation et l'accompagnement des acteurs du développement. L'organisation est implantée dans plusieurs régions de Guinée et développe également des représentations dans la sous-région.

Son agrément institutionnel retient notamment la contribution au développement socio-économique, la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la protection des droits humains, la démocratie et la bonne gouvernance.

Dans ses six axes stratégiques, l'axe 4 associe explicitement l'accompagnement à la lutte contre la corruption et le BC/FT. Le CHF y affirme son objectif de promouvoir la gouvernance financière afin de lutter contre les crimes financiers, notamment la corruption, le blanchiment et les détournements.

2. CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ET FINANCIER DE LA GUINÉE

2.1. Corruption, gouvernance et confiance publique

La corruption constitue en Guinée un enjeu de gouvernance qui dépasse la seule répression pénale. Elle affecte la confiance des citoyens, la qualité de la dépense publique, l'accès équitable aux services et la crédibilité des institutions. Les risques sont particulièrement sensibles lorsque les mécanismes de contrôle, de reddition des comptes et de transparence financière sont insuffisants.

En 2022, la Guinée obtenait 25/100 à l'Indice de perception de la corruption de Transparency International et occupait le rang 147 sur 180. Cet indice porte sur la perception de la corruption dans le secteur public et doit être interprété comme un indicateur de contexte, non comme une mesure directe du nombre d'actes de corruption.

Dans un environnement marqué par l'importance des flux en espèces, l'économie informelle et des capacités institutionnelles encore en consolidation, la prévention doit compléter l'action judiciaire. Les associations, ONG, fondations, organisations confessionnelles et autres OBNL ont à cet égard un rôle important à jouer.

2.2. De la corruption au blanchiment de capitaux

Le blanchiment de capitaux permet de dissimuler l'origine illicite de ressources issues d'infractions telles que la corruption, le détournement de fonds, la fraude ou d'autres activités criminelles. Les formations ont rappelé les trois phases classiques du processus : placement, empilage et intégration.

La corruption et le blanchiment sont donc liés sans être confondus : la corruption peut constituer une infraction génératrice de produits illicites ; le blanchiment vise ensuite à masquer l'origine de ces produits et à les réintroduire dans les circuits économiques sous une apparence licite.

Le GIABA a adopté le premier rapport d'évaluation mutuelle de la Guinée sur son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le suivi régional de la Guinée confirme que la consolidation du dispositif LBC/FT demeure un processus institutionnel de long terme.

2.3. Vulnérabilité et responsabilité du secteur des OBNL

Les OBNL remplissent une fonction sociale essentielle, mais leur accès à des dons, subventions, transferts nationaux ou internationaux peut les exposer à des tentatives d'utilisation abusive lorsqu'elles ne disposent pas de mécanismes suffisants de contrôle interne.

Lors des ateliers de 2022, plusieurs responsables d'OBNL ont indiqué recevoir des propositions consistant à faire transiter des fonds par leurs comptes bancaires en contrepartie d'un pourcentage. Ce témoignage collectif, rapporté dans le document de programme, illustre de manière concrète la nécessité de renforcer la vigilance, la connaissance du donateur et la capacité à identifier les opérations suspectes.

Cette vulnérabilité ne doit pas conduire à stigmatiser le secteur associatif. L'approche retenue par CHF repose au contraire sur le renforcement des capacités, la proportionnalité des mesures de contrôle et la transformation des OBNL en partenaires actifs de prévention.

3. INSCRIPTION DU PROGRAMME DANS LE PLAN STRATÉGIQUE ET LE PLAN D'ACTION DE CHF-GUINÉE

Le programme 2022 traduit opérationnellement les orientations du plan stratégique et opérationnel quinquennal 2020-2025 de CHF-Guinée. Celui-ci inscrit parmi ses priorités la promotion de la bonne gouvernance financière par le renforcement des capacités des acteurs.

Cette cohérence est également visible dans les objectifs statutaires et les axes stratégiques de CHF : lutte contre la corruption et le BC/FT, bonne gouvernance, formation des acteurs, gouvernance financière et prévention des crimes financiers.

La formation des responsables d'OBNL doit ainsi être comprise comme une activité du plan d'action de CHF articulée autour de quatre fonctions : prévenir, former, mettre en réseau et améliorer la conformité. Elle vise à créer un effet multiplicateur, les responsables formés étant appelés à diffuser les pratiques de transparence et de contrôle au sein de leurs propres organisations.

Orientation CHF	Action 2022	Résultat attendu	Effet stratégique
Lutte contre corruption et BC/FT	Formation des responsables d'OBNL	Meilleure compréhension des risques	Prévention des crimes financiers
Bonne gouvernance	Modules de traçabilité et conformité	Procédures internes renforcées	Redevabilité associative
Renforcement des capacités	Ateliers nationaux et cas pratiques	200 acteurs directs outillés	Compétences durables dans le secteur
Partenariats	Collaboration CHF-CENTIF- OCWAR-M	Dialogue institutionnel accru	Approche coordonnée de la LBC/FT

4. JUSTIFICATION DE L'IMPLICATION DES OBNL

Les Organisations à But Non Lucratif (OBNL) occupent une place importante dans la vie sociale et économique en raison de la diversité de leurs interventions et des ressources qu'elles mobilisent pour réaliser leurs activités. Elles peuvent recevoir des subventions publiques, des financements de partenaires techniques et financiers, des dons, des cotisations ou encore des contributions provenant de sources nationales et internationales. Cette diversité des ressources implique nécessairement une responsabilité particulière en matière de transparence, de traçabilité et de bonne gouvernance financière.

Par ailleurs, la proximité des OBNL avec les populations constitue un véritable atout dans la prévention de la corruption, du blanchiment de capitaux et, plus largement, des crimes financiers. Présentes au plus près des communautés, elles disposent d'une capacité importante de sensibilisation et peuvent contribuer à mieux faire connaître les risques liés aux flux financiers illicites, aux pratiques de corruption ou encore à l'utilisation abusive des organisations à des fins criminelles. Elles peuvent ainsi jouer un rôle de relais entre les institutions compétentes et les citoyens.

Cette responsabilité suppose toutefois que les OBNL commencent par renforcer leur propre gouvernance interne. Une organisation qui assure la traçabilité des fonds reçus et dépensés, conserve correctement ses pièces comptables, identifie ses partenaires et donateurs, dispose de procédures financières claires et met en place des mécanismes de contrôle interne réduit considérablement sa vulnérabilité face aux tentatives d'utilisation abusive. La conformité ne doit donc pas être perçue uniquement comme une obligation administrative : elle constitue également un moyen de protéger l'organisation, sa réputation et les populations auxquelles elle vient en aide.

Au-delà de leur fonctionnement interne, les OBNL peuvent également contribuer au renforcement du dispositif national de prévention. Leur expérience de terrain peut alimenter les évaluations nationales des risques, notamment en faisant remonter les difficultés et vulnérabilités observées dans le secteur associatif. Elles peuvent participer au dialogue avec la CENTIF et les autres autorités compétentes, formuler des recommandations et mener des actions de plaidoyer afin que les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme soient à la fois efficaces, adaptées aux réalités du secteur et proportionnées aux risques. Ainsi, le renforcement de la conformité et de la gouvernance financière produit un effet de protection à plusieurs niveaux. Il protège les bénéficiaires, en favorisant l'utilisation effective des ressources qui leur sont destinées ; les OBNL, en limitant les risques de fraude et d'utilisation abusive ; les donateurs et partenaires, en améliorant la transparence sur l'utilisation de leurs financements ; et, plus largement, le système financier national, en réduisant les possibilités de circulation et de dissimulation de fonds d'origine illicite.

C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit le programme de renforcement des capacités mis en œuvre par CHF-Guinée. Il vise non seulement à informer les responsables des OBNL sur leurs obligations, mais surtout à faire de ces organisations des acteurs responsables de la bonne gouvernance financière et des partenaires de la prévention de la corruption, du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme en République de Guinée. Cette orientation est cohérente avec les objectifs institutionnels de CHF, qui inscrivent explicitement la lutte contre la corruption et le BC/FT parmi ses domaines d'intervention.

5. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de renforcement des capacités des Organisations à But Non Lucratif (OBNL) a été conçu dans le but de contribuer à une meilleure compréhension et à une meilleure maîtrise des enjeux liés à la gouvernance financière, à la lutte contre le blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme.

Dans cette perspective, le programme vise en premier lieu à renforcer les connaissances et les compétences de 60 responsables issus des OBNL guinéennes. Il s'agit de permettre aux responsables associatifs de mieux comprendre les risques auxquels leurs organisations peuvent être exposées et de disposer des outils nécessaires pour prévenir leur utilisation abusive à des fins de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme.

Au-delà de l'acquisition de connaissances théoriques, les activités constituent également un espace d'échange entre les participants, les experts et les institutions compétentes. Ces échanges doivent permettre d'identifier ensemble les stratégies de prévention adaptées aux réalités des OBNL en Guinée, notamment en matière de traçabilité des ressources financières, de connaissance des partenaires et donateurs, de contrôle interne et de détection des opérations présentant des risques.

Le programme accorde par ailleurs une place importante au partage des normes, des bonnes pratiques de gouvernance et des mécanismes de surveillance applicables au secteur associatif. L'objectif est d'encourager les organisations bénéficiaires à développer une culture interne fondée sur la transparence, la redevabilité, l'intégrité financière et le respect des obligations réglementaires.

Les travaux doivent également permettre aux participants et aux experts d'identifier les éventuelles insuffisances ou difficultés liées au cadre juridique et réglementaire applicable aux OBNL. Cette démarche vise à faire remonter les préoccupations rencontrées sur le terrain et à favoriser une meilleure compréhension des responsabilités respectives des organisations et des autorités chargées de leur encadrement.

Enfin, le programme cherche à renforcer la coordination entre les OBNL, les autorités compétentes et les autres acteurs concernés. Cette collaboration est particulièrement importante dans le cadre de l'évaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ainsi que des processus d'évaluation mutuelle.

Elle doit permettre aux OBNL de ne plus être considérées uniquement comme des structures soumises à des obligations de conformité, mais également comme des partenaires à part entière du dispositif national de prévention et de lutte contre les crimes financiers.

Ainsi, à travers la formation de ces 60 responsables, le programme ambitionne de créer un effet multiplicateur au sein du secteur associatif guinéen : les connaissances et bonnes pratiques acquises pourront être progressivement diffusées au sein des organisations participantes et contribuer à renforcer durablement la gouvernance financière, la transparence et la prévention des risques de BC/FT dans le secteur des OBNL en Guinée.

6. PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET TECHNIQUE

Le programme a bénéficié de l'appui technique et financier du projet OCWAR-M, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France. Les activités ont été conduites en collaboration avec la CENTIF-Guinée et le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

Les sessions d'ouverture ont réuni le président du Conseil d'administration de CHF, des représentants d'OCWAR-M, le président de la CENTIF-Guinée, des experts LBC/FT, des représentants du MATD ainsi que des acteurs judiciaires. Cette diversité a permis d'articuler les dimensions associative, réglementaire, financière et judiciaire.

Le président de la CENTIF a rappelé, lors des ateliers, que les OBNL sont à la fois des maillons de la chaîne de prévention et des structures susceptibles d'être exposées à des tentatives d'utilisation abusive. Cette approche a conforté la pertinence du programme de renforcement des capacités.

7. DÉROULEMENT DES ATELIERS

Deux ateliers nationaux ont été organisés à Conakry, respectivement les 25 et 26 janvier 2022 puis les 15 et 16 mars 2022. La méthodologie était interactive : présentations, échanges, débats, cas pratiques et travaux de groupe.

Les groupes réunissaient des responsables d'OBNL intervenant notamment dans la gouvernance, l'environnement, la paix, l'éducation, le genre et le secteur confessionnel. Les formations visaient à rapprocher les obligations de conformité de situations concrètes rencontrées par les organisations.

8. CONTENUS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES RENFORCÉES

Les sessions de formation ont permis aux responsables des Organisations à But Non Lucratif (OBNL) de mieux comprendre les mécanismes du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (LBC/FT), ainsi que les différentes étapes par lesquelles des fonds d'origine illicite peuvent être dissimulés puis réintroduits dans l'économie légale. Elles ont également présenté le cadre juridique et institutionnel, les obligations applicables aux OBNL et les mécanismes de conformité destinés à prévenir leur utilisation abusive. Ces enseignements ont été complétés par des études de cas, des travaux de groupe et l'analyse de situations concrètes à risque.

Une attention particulière a été accordée à la bonne gouvernance financière : traçabilité des fonds, identification des donateurs et partenaires, conservation des pièces comptables, contrôle interne et détection des opérations suspectes. Le rapport initial souligne d'ailleurs que les participants ont été encouragés à mettre en place des mécanismes internes de conformité et à développer une véritable culture de vigilance. Dans ce dispositif, les associations et organisations de la société civile ont également un rôle d'alerte et de veille citoyenne. Leur proximité avec les communautés peut leur permettre d'identifier des pratiques ou opérations suspectes, de documenter les faits de manière responsable et, lorsque le cadre légal le prévoit, de les signaler aux autorités compétentes. Cette fonction doit cependant s'exercer dans le respect de la confidentialité, de la présomption d'innocence et de mécanismes sûrs de protection des lanceurs d'alerte.

Cette mobilisation est particulièrement importante dans un contexte guinéen où les risques liés à la corruption demeurent élevés. La corruption peut favoriser le détournement de ressources publiques, générer des produits susceptibles d'être blanchis et affaiblir la confiance dans les institutions. Le renforcement des capacités des OBNL s'inscrit ainsi dans une démarche plus large de prévention de la corruption, de transparence financière et de redevabilité, en cohérence directe avec les objectifs institutionnels et le plan d'action de CHF-Guinée.

8.1. Mesures de bonne gouvernance mises en avant

Dans un contexte guinéen marqué par des risques importants de corruption, de détournement de ressources et de blanchiment de capitaux, les ASBL/OBNL ont un rôle essentiel à jouer dans la prévention et la promotion de la transparence. Leur responsabilité commence par leur propre gouvernance : elles doivent assurer la traçabilité des fonds, conserver les pièces comptables, vérifier l'identité et le profil de leurs donateurs et partenaires et évaluer les risques liés à l'origine et à l'utilisation des financements. La mise en place d'un mécanisme interne de contrôle et de conformité, appuyé par des procédures claires, des rapports financiers fiables et la formation régulière des membres, permet de réduire leur vulnérabilité aux pratiques frauduleuses.

Mais leur rôle ne se limite pas à protéger leurs propres organisations. En tant qu'acteurs de la société civile, les ASBL/OBNL peuvent également exercer une fonction de vigilance, d'alerte et de plaidoyer lorsqu'elles identifient, dans le respect de la loi et sur la base d'éléments vérifiables, des opérations suspectes, des pratiques de corruption ou des risques de détournement. Elles contribuent ainsi à renforcer la redevabilité et la culture d'intégrité.

Dans un environnement où la corruption peut fragiliser les institutions, détourner des ressources destinées au développement et faciliter la circulation de capitaux d'origine illicite, cette capacité d'alerte est particulièrement importante. La formation des responsables associatifs à la gouvernance financière et à la LBC/FT constitue donc à la fois un mécanisme de protection des OBNL et un moyen de renforcer la contribution de la société civile à la prévention de la corruption et des crimes financiers en Guinée.

9. RÉSULTATS ET EFFETS DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme a permis de renforcer directement les capacités de 60 acteurs issus d'OBNL guinéennes sur les enjeux de gouvernance financière et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Au-delà des formations, plusieurs actions de sensibilisation ont été conduites, une base de données des bénéficiaires a été constituée et des rencontres de capitalisation ont permis de consolider les acquis. Les participants disposent désormais de connaissances renforcées en matière de traçabilité des fonds, conformité, identification des risques et obligations applicables aux OBNL.

Cette dynamique contribue également à renforcer le rôle de veille et d'alerte de la société civile. Par leur proximité avec les communautés et leur connaissance du terrain, les OBNL peuvent contribuer à identifier et signaler, dans le respect du cadre légal, des pratiques ou opérations suspectes, tout en développant des actions de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de la transparence et de la redevabilité.

Le programme a ainsi favorisé le dialogue entre les organisations de la société civile, la CENTIF et les partenaires techniques, tout en ouvrant la perspective de la création d'un réseau national d'OBNL engagé dans la LBC/FT.

Cette mobilisation est particulièrement importante dans un contexte guinéen où la corruption et les insuffisances de gouvernance financière constituent des facteurs de risque importants : elles peuvent favoriser le détournement de ressources, l'opacité des flux financiers et le blanchiment des produits issus d'activités illicites.

Le renforcement des OBNL s'inscrit donc dans une approche préventive plus large de CHF-Guinée visant à faire de la société civile un acteur de vigilance, d'alerte, de transparence et de promotion de la bonne gouvernance financière.

9.1. Valeur ajoutée pour le plan d'action de CHF

Au-delà du nombre de personnes formées, la valeur stratégique du programme réside dans la création d'un noyau d'acteurs capables de diffuser des standards de gouvernance financière dans leurs structures. Cette logique de démultiplication permet à CHF de relier formation, prévention, plaidoyer et coopération institutionnelle dans un même cycle d'action.

10. DIFFICULTÉS ET ENSEIGNEMENTS

La mise en œuvre du programme a fait apparaître certaines contraintes logistiques, notamment pour la participation à distance et l'utilisation des outils numériques. L'insuffisance des ressources disponibles a également limité la participation des OBNL établies à l'intérieur du pays, alors même que l'élargissement territorial des actions de sensibilisation et de formation demeure essentiel.

Au-delà de la formation ponctuelle, l'un des principaux enjeux réside dans la transformation des connaissances acquises en mécanismes internes durables : procédures de contrôle, traçabilité des

financements, vérification des partenaires, dispositifs de conformité et mécanismes d'alerte. Les OBNL ont en effet un rôle important à jouer non seulement dans la prévention, mais également dans la détection et le signalement d'opérations suspectes, ainsi que dans l'alerte citoyenne face aux pratiques susceptibles de porter atteinte à la bonne gouvernance. Le rapport initial souligne d'ailleurs la nécessité de déclarer les opérations suspectes et de renforcer la traçabilité des fonds. Pasted text

Dans un contexte guinéen où les risques de corruption et de criminalité financière constituent des enjeux importants de gouvernance, le renforcement des capacités des organisations de la société civile apparaît donc comme un outil de prévention, de vigilance et de redevabilité. Il demeure nécessaire de poursuivre l'accompagnement des OBNL, notamment les plus petites, à travers des outils de conformité simples, harmonisés et adaptés à leurs capacités, afin qu'elles puissent pleinement exercer leur rôle de veille, d'alerte et de promotion de l'intégrité financière.

11. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Pour le CHF-Guinée

Inscrire durablement un programme annuel de gouvernance financière et LBC/FT dans le plan d'action; créer un mécanisme de suivi des organisations formées ; développer un pool de formateurs ; documenter les changements de pratiques.

Pour les OBNL bénéficiaires

Organiser des restitutions internes ; formaliser des procédures de contrôle ; tenir les registres de traçabilité ; adopter des chartes d'éthique ; vérifier les partenaires et sources de financement.

Pour la CENTIF et les autorités de tutelle

Structurer un cadre permanent de coopération avec les OBNL ; diffuser des guides pratiques ; favoriser une supervision fondée sur les risques et proportionnée.

Pour les partenaires techniques et financiers

Soutenir l'extension du programme aux régions de l'intérieur ; financer l'accompagnement post-formation ; appuyer la création d'un réseau national d'OBNL pour la gouvernance financière et la LBC/FT.

12. CONCLUSION

Le programme de 2022 constitue une traduction concrète de la mission et du plan stratégique de CHF-Guinée. Dans un contexte où les enjeux de corruption, de détournement, de blanchiment de capitaux et de financement illicite fragilisent la confiance et la gouvernance, renforcer les responsables d'OBNL revient à agir en amont sur la prévention.

La formation n'a donc pas seulement consisté à transmettre des notions juridiques. Elle a cherché à installer des réflexes de traçabilité, de contrôle, de vigilance et de redevabilité au sein d'organisations qui interviennent quotidiennement auprès des communautés.

Pour CHF-Guinée, la prochaine étape consiste à transformer cette expérience en mécanisme durable : suivi des bénéficiaires, restitution dans les organisations, constitution d'un réseau national, formation de formateurs et intégration systématique de la gouvernance financière dans les projets de développement.

Cette orientation permet de faire de la société civile non seulement un bénéficiaire des politiques de LBC/FT, mais un partenaire responsable de la prévention de la corruption et des crimes financiers en République de Guinée.

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

1. Transparency International, Corruption Perceptions Index 2022.
2. Références aux normes GAFI et au cadre national LBC/FT.

REMERCIEMENTS

Le CHF-Guinée remercie le projet OCWAR-M, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France, la CENTIF-Guinée, les experts, les organisations bénéficiaires et l'ensemble des partenaires ayant contribué à la mise en œuvre du programme.

Conakry, 29 mars 2022

Pour le Club Humanitaire sans Frontières

Club Hun
sans Fro



Le Président

Cherif DIALLO

ANNEXES : QUELQUES IMAGES D'ARCHIVES





Agrément : Arrêté A/2020/3453/MATD/SERPROMA/SGG /Siège social : Commune de Ratoma /Conakry/République de Guinée
Téléphone : (00224) 621946705/(00224) 662817202/Email : chfguinee224@gmail.com/ Chfguinee@club-humanitairesansfrontieres.org
Site: www.club-humanitairesansfrontieres.org/ Facebook: www.facebook.com/chfguinee